

Date d'émission 26-janv.-2016

Date de révision 03-oct.-2025

Version 3

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** BLUESKIN SA

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** BH200SA

**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Enduits d'imperméabilisation

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse du fournisseur**  
HENRY COMPANY CANADA  
15 Wallsend Dr.  
Scarborough, ON M1E 3X6  
Canada  
Web Site: [www.henry.com](http://www.henry.com),  
[www.ca.henry.com](http://www.ca.henry.com)

**Adresse du fabricant**  
HENRY COMPANY LLC  
336 Cold Stream Road  
Kimberton, PA 19442  
Web Site: [www.henry.com](http://www.henry.com), [www.ca.henry.com](http://www.ca.henry.com)

### Numéro d'appel d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 800-486-1278

**Numéro d'appel d'urgence** US and Canada only (toll-free) : 3E Company - 1-866-519-4752 (access code 334832)  
US/Canada, all other countries: 3E Company - +1-760-476-3962 (access code 334832)  
Mexico (additional contact option): 3E Company - +52 55 41696225 (Code 334832)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Non classé**

#### **Mentions de danger**

Aucun

**Aspect** Solide feuille

**État physique** Solide

**Odeur** Faible

**Conseils de prudence - Prévention**

Non applicable

**Conseils de prudence - Réponse**

Non applicable

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Autres informations**

Non applicable.

**Toxicité aiguë inconnue**

0% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Non applicable

**Mélange**

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Asphalt *	8052-42-4	60 - 100
Polymer blend (non-hazardous) *	Propriétaire	3 - 7
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic *	64742-52-5	1 - 5
Rubber compounds (non-hazardous) *	Propriétaire	1 - 5

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Produit contenant une huile minérale dont l'extrait DMSO est inférieure à 3 %, mesuré selon la méthode IP 346

**4. PREMIERS SOINS****Description des premiers soins****Conseils généraux**

En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux**

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion**

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Équipement de protection**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.



## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Directives relatives à l'exposition** Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL/IDLH
Asphalt 8052-42-4	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> benzene-soluble aerosol fume, inhalable particulate matter	-	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup> fume 15 min

*NIOSH REL/IDLH limite d'exposition recommandée/Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide	<b>Odeur</b>	Faible
<b>Aspect</b>	Solide feuille	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Couleurs multiples		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	Not applicable		
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	Non applicable	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	0		
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Densité relative</b>	>1		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		

<b>Température d'auto-inflammation</b>	>260 °C / >500 °F	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	Non applicable
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	Non applicable
<b>Propriétés explosives</b>	Pas un explosif	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Entreposage près des substances réactives. température élevée.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucun connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun connu.
<b>Ingestion</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Asphalt 8052-42-4	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 94.4 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4.5 h
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	-

**Informations sur les effets toxicologiques****Symptômes** Aucun renseignement disponible.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Cancérogénicité** La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346. La présente

note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe I. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Asphalt 8052-42-4	-	Group 2B	-	X
Polymer blend (non-hazardous)	-	Group 3	-	-
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	A2	Group 1	Known	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)  
 A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain  
 CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)  
 Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme  
 Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains  
 Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme  
 OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)  
 X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.  
**STOT - exposition unique** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.  
**STOT - exposition répétée** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.  
**Effets sur les organes cibles** Yeux, Appareil respiratoire, Peau.  
**Danger par aspiration** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 5,012.00  
 ETAmél (cutané) 2,005.00  
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 42.18

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**  
 Aucun connu

**Persistance et dégradabilité**  
 Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Nom chimique	Coefficient de partage
Asphalt 8052-42-4	>6

**Autres effets néfastes**  
 Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**  
**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	Non réglementé
<b><u>TMD</u></b>	Non réglementé
<b><u>IATA</u></b>	Non réglementé
<b><u>IMDG</u></b>	Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### **Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)

### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### **Règlements fédéraux aux**

#### **États-Unis**

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### **SARA 311/312 Catégories de**

#### **dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Non
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

#### **États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Asphalt 8052-42-4	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission 26-janv.-2016

Date de révision 03-oct.-2025

**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

**Procédure used to derive the classification**

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**